

République Française  
 Département Haute-Marne  
 Syndicat Mixte du Pays de Chaumont

## DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

Séance du 11 février 2019

Référence
2019-07

Objet de la délibération
Projet de coopération Petites Cités de Caractère 2019

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
34	19	23

Date de la convocation
05/02/2019

Vote
Pour : 23 Contre : 0 Abstention : 0

L'an 2019 et le 11 février à 18 heures 30, le Comité Syndical, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans les locaux du Syndicat Mixte à Chaumont, sous la présidence de Stéphane MARTINELLI, Président.

**PRESENTS:** Jacky BOICHOT, Pierre BRIZION, Patrice CLOSS, Dominique COMBRAY, Claude COSSON, Gilles DESNOUVEAUX, Franck DUHOUX, Stéphane EMERAUX, Jacky GILLET, Christine GUILLEMY, Bernard GUY, Christophe LIMAUX, Stéphane MARTINELLI, Michel MENET, Véronique NICKELS, Nicolle PENSEE, Yvette ROSSIGNEUX, Jean-Yves ROY, Patrick VIARD.

**PROCURATIONS:** Marie-France JOFFROY à Pierre BRIZION, Bernadette RETOURNARD à Christine GUILLEMY, Jonathan HASELVANDER à Bernard GUY et Jean-Marie WATREMETZ à Stéphane MARTINELLI

**EXCUSES:** Michel ANDRE, Pascal BABOUOT, Didier COGNON, Marie- Jonathan HASELVANDER, Martine HENRISSAT, France JOFFROY, Marie-Claude LAVOCAT, Denis MAILLOT, Laurent MARRAS, Anne-Marie NEDELEC, Bernadette RETOURNARD, Françoise TRELAT VALLON, Mariette VOILLLOT, Patrice VOIRIN, Jean-Marie WATREMETZ.

**A été nommé secrétaire :** Jean-Yves ROY

### Projet de coopération Petites Cités de Caractère 2019

**VU** les statuts du Syndicat Mixte du Pays de Chaumont,

**CONSIDERANT** l'alinéa 4 de l'article 2 des statuts dudit Syndicat disposant que l'une des missions du Pays de Chaumont est « d'animer et promouvoir des marques territoriales de type « Petites Cités de Caractère » ou « Bistrots de Pays »

**CONSIDERANT** que le projet d'animation 2019 consistera à promouvoir et animer les Petites Cités de Caractère (PCC) dans le cadre d'un projet de coopération avec la Ville de Joinville et le Pays Nord Haut-Marnais.

Que les actions menées, entourés de partenaires seront les suivantes :

- Réalisation de marchés de soirées communs entre les 4 PCC (producteurs locaux, animations musicales, mapping, communication...).
- Réalisation, impression et distribution de la plaquette des animations 2019
- Création de sets de tables avec mise en valeur du patrimoine des Petites Cités

**SUR PROPOSITION** du Président, de solliciter la subvention conformément au plan de financement ci-dessous :

DEPENSES	HT	RECETTES	HT
<b>Plaquettes des animations</b>	800,00 €	<b>Région</b>	3 362,00 €
<b>Marchés de soirées</b>	11 150,00 €	<b>LEADER</b>	16 946,98 €
<b>Set de tables</b>	2 860,00 €	<b>Autofinancement</b>	6 170,68 €
<b>Communication</b>	2 000,00 €		
<b><u>Sous total animations</u></b>	<b>16 810,00 €</b>		
<b>TEMPS DE TRAVAIL AGENT (30%) soit 490 heures</b>	9 669,66 €		
<b><u>TOTAL</u></b>	<b>26 479,66€</b>		<b>26 479,66 €</b>

**APRES** en avoir délibéré ;

**Le Syndicat Mixte du Pays de Chaumont décide à l'unanimité par vote à main levée**

**(Pour : 23 Contre : 0 Abstention : 0)**

- 1° D'approuver le projet et le plan de financement
- 2° D'autoriser le Président à solliciter les subventions

Fait et délibéré à Chaumont, les jours, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,  
Le président,

Stéphane MARTINELLI  
*Certifie sous sa responsabilité le caractère  
exécutoire de la présente délibération.*

